

Peut-on justifier l'emprunt parce qu'il sert à aider les chômeurs ou les travailleurs qui prennent leur retraite? Sûrement pas. Le gouvernement a annoncé dernièrement que ceux qui prennent leur retraite ne pourront toucher des prestations de chômage comme ils le pouvaient auparavant. Parce qu'il aura cotisé à l'assurance-chômage pendant 20 ou 30 ans, il est normal qu'un travailleur touche des prestations pendant un certain temps au moment de sa retraite. Vous me faites signe, monsieur le Président, qu'il ne me reste qu'une minute. Je vais terminer.

Je me demande vraiment pourquoi le gouvernement nous demande de l'autoriser à emprunter 22.6 milliards, non que je sois contre le principe d'un emprunt, mais j'en ai contre les motifs qu'il invoque et parce que ses politiques économiques favorisent les grandes entreprises et imposent de nouveaux fardeaux aux simples contribuables pendant que les services sont réduits. Sa requête est inacceptable aux membres de notre parti.

**M. George Baker (Gander-Twillingate):** Monsieur le Président, le gouvernement du Canada refuse d'indiquer aux Canadiens quel sera son programme législatif pour l'année en cours, pour l'an prochain et l'année suivante. Il refuse également de révéler aux Canadiens les chiffres exacts concernant ses emprunts et la dette nationale.

Quand on examine les chiffres que le ministre des Finances (M. Wilson) a avancés le mois passé et quand on lit les documents qu'il a publiés, on commence à se demander quelles sont les sources du ministre et de quelle manière il tire ses conclusions. Le gouvernement nage dans la plus grande confusion. Il gaspille de l'argent ici et là, un peu partout. Par exemple, il y a eu la faillite des banques et les dépenses exorbitantes de certains cabinets de ministre. Il y a eu de nombreux cas où l'on a simplement gaspillé l'argent des contribuables. Pourtant ce même gouvernement affirme qu'il a un énorme problème à régler mais il refuse de réviser ses propres habitudes de dépense.

Ainsi, depuis qu'il a pris le pouvoir il y a 18 mois, le gouvernement a dépensé l'équivalent de 24 p. 100 de toute la dette nationale. Comme si cela ne suffisait pas, le déficit prévu pour l'année prochaine et l'année suivante atteindra des proportions que nous n'avons jamais connues. Selon les prévisions du ministre des Finances, en 1990, si le gouvernement reste au pouvoir, ce qui ne sera pas le cas... il aura été responsable...

**M. Kilgour:** Attendez un peu.

**M. Baker:** Les ministériels n'aiment pas ce que je dis parce que je reprends les termes du ministre des Finances. Le gouvernement aura accumulé la moitié de l'ensemble de la dette nationale. Pendant son mandat, il aura accumulé une dette équivalente à la valeur de tous les déficits depuis la Confédération.

#### *Pouvoir d'emprunt—Loi*

Nous savons tous où l'argent est allé. Nous avons tous entendu parler des 2 milliards dépensés ici et du milliard dépensé là. Nous connaissons tous cette tentative de renflouer des banques et ses résultats. La ministre d'État aux Finances (M<sup>me</sup> McDougall) a agi d'une façon irréfléchie et c'est à elle qu'il faut imputer le milliard de dollars prévu dans le budget pour rembourser les déposants non assurés. Nous sommes au courant de tous ces faits.

Les projections du gouvernement commencent à nous faire réfléchir. Quand on considère les chiffres réels publiés la semaine dernière, nous constatons que le ministre des Finances est bien loin de ses objectifs. Le déficit est égal à ce qu'il était l'an dernier pour les neuf premiers mois de l'exercice, plus ou moins un demi-milliard de dollars, une vétille pour le gouvernement. Or, le gouvernement a décidé de faire payer cela aux Canadiens. Il va punir les Canadiens pour ses propres erreurs.

Comme si cela ne suffisait pas, il y a eu le groupe de travail ministériel composé du vice-premier ministre (M. Nielsen), du ministre des Finances, de l'ancien ministre des Finances et du président du Conseil du Trésor (M. de Cotret). Voilà les quatre ministres qui, lorsque le budget a été présenté en mai dernier, ont exposé leurs décisions ministérielles touchant les cinq premiers rapports des groupes d'étude. Ils nous ont dit ce que le gouvernement allait faire des recommandations des groupes d'étude.

Qu'est-il arrivé l'autre jour? On a présenté vingt et un rapports seulement des groupes d'étude. Cela fait vingt-six volumes en tout. Comme vous le savez, monsieur le Président, le Nouveau Testament compte aussi vingt-six livres. Toutefois, je veux parler ici des vingt-six livres impies qui nous ont été présentés par le vice-premier ministre.

Nous ignorons ce que le groupe de travail ministériel a fait, parce qu'il refuse de nous le dire. Je peux vous assurer une chose, monsieur le Président. Ce groupe de travail a fait parvenir toutes les recommandations des groupes d'étude au comité de la planification et des priorités du cabinet. En somme, le cabinet a approuvé la dernière série de recommandations jeudi dernier. Le gouvernement a statué sur ce qu'il accepterait dans les 21 plus récents mémoires émanant des groupes d'étude. Le gouvernement fédéral veut que nous approuvions ses emprunts. A quoi serviront-ils, nous l'ignorons.

J'ai appris de bonne source qu'on avait donné suite à certaines recommandations des groupes d'étude. Permettez-moi d'exposer très brièvement ce que le groupe de travail ministériel a proposé au sujet de Terre-Neuve. Il a recommandé, par exemple, que le gouvernement supprime complètement le service de cabotage le long de la côte du Labrador. Il a recommandé la suppression de toutes les subventions au CN à Terre-Neuve. Il a décidé...

**M. Blenkarn:** Très bien.